

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE
FAUVEL FORMATION
ENTRE DANS LE
GROUPE SAMSIC



DORDOGNE FAUVEL FORMATION ENTRE DANS LE GROUPE SAMCIC

LES SOCIÉTÉS FAUVEL FORMATION, BASÉES À BERGERAC, ONT ÉTÉ CÉDÉES EN JUILLET AU GROUPE SAMCIC, BASÉ PRÈS DE RENNES. AVEC CETTE ACQUISITION, SAMCIC DEVIENT LE 1^{ER} GROUPE NATIONAL PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉ DANS LES DOMAINES DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE, DE LA MANUTENTION ET DES TRAVAUX PUBLICS.

par **Suzanne BOIREAU-TARTARAT**

C'est une page qui se tourne et c'est un événement dans le monde des entreprises de Dordogne et de la région Nouvelle-Aquitaine. Les emblématiques entreprises Fauvel Formation sont entrées dans le giron du groupe rennais Samsic. Le nouveau propriétaire entend aborder les changements en cours sur le marché du fait de la réforme professionnelle et continuera de gérer les suites de la crise sanitaire Covid-19. Christophe et Benoît Fauvel n'ont plus de fonctions exécutives au sein de Fauvel Formation et Fauvel Formation Collectivités. La nouvelle équipe managériale est dirigée par Sébastien Loury, président des entités du pôle formation du groupe, pôle historiquement créé avec Forget Formation : en 2018, cette filiale du groupe Samsic avait fait une entrée minoritaire au capital de Fauvel Formation et cette alliance avait donné naissance au premier acteur privé national en formation professionnelle transport, avec un nouvel enjeu territorial.

Les nouveaux dirigeants se préparent à finaliser une identité commune pour mettre en valeur cette nouvelle évolution de portée nationale. Olivier Toiron, issu de Fauvel Formation, assurera la direction opérationnelle des Sociétés Fauvel Formation et Fauvel Formation Collectivités, avec Nathalie Bertolino aux fonctions commerciales.

UNE ACCÉLÉRATION RAPIDE

Pour mémoire, Fauvel-Formation s'était spécialisée depuis sa création, en 1990, dans la préparation aux métiers du Transport, de la Logistique, de la Sécurité routière et des Travaux publics. En cinq ans, les deux frères ont réussi à devenir des acteurs majeurs de la



RIBÉRAC : LYCÉE ET ENTREPRISES LIÉS

Un Comité local écoles-entreprises se charge, depuis l'an passé, de renforcer les liens entre les nouveaux élèves entrant en formations professionnelles au Lycée technique Arnaut-Daniel de Ribérac et les entreprises locales à l'occasion de la semaine d'intégration prévue du lundi 21 au vendredi 25 septembre.

Celle-ci repose sur plusieurs initiatives, coordonnées avec le soutien du Club d'entreprises du Pays Ribéracois : visites d'entreprises, intervention de professionnels en classe pour préciser les attentes de l'entreprise, simulations d'entretiens d'embauche pour chacun des 160 jeunes.

formation professionnelle, d'abord avec neuf centres de formation, propulsant la société de 25 à 100 salariés, soit une moyenne de 15 recrutements par an, puis avec 15 structures présentes dans le Grand Sud au bout de dix ans. En 2005, Benoît et Christophe Fauvel ont lancé le réseau City'pro pour répondre aux besoins en formation

des entreprises, lequel réseau comptait déjà en 2008 pas moins de 90 sites en France (réseau City'Zen / City'Pro). En 2012, Fauvel Formation et CSQUA ont fusionné pour devenir le 33^e groupe national de formation professionnelle. L'entreprise accueille en formation près de 25 000 stagiaires par an, qu'il s'agisse de formation continue, d'accompagnement des politiques publiques et projets individuels, d'alternance et de Grands Comptes. Fauvel-Formation propose

notamment la simulation de conduite et l'utilisation de tablettes numériques pour moderniser l'apprentissage, dans un souci d'adapter au mieux les expériences, avec des cours évolutifs conçus en interne par les services.



© D.R.

LES NOUVEAUX
DIRIGEANTS VONT
CRÉER UNE IDENTITÉ
COMMUNE POUR
**METTRE EN VALEUR
CETTE NOUVELLE
ÉVOLUTION DE
PORTÉE NATIONALE**

FAUVEL EN CHIFFRES

- **120 collaborateurs**
au sein de 15 agences
- un parc de **150 cartes grises**
- **5 km** de pistes de formation
- **300 postes** informatiques

CAP@CITÉS : UN ATELIER POUR SE DÉCIDER

La pépinière d'entreprises Cap@cités, à Cré@vallée (Coulounieix-Chamiers) reprend ses ateliers destinés aux chefs d'entreprises, collaborateurs et porteurs de projets, pour échanger avec des consultants ou des experts. Jeudi 24 septembre, de 9 h à 11 h, c'est Caroline Foissac qui animera une séance consacrée au développement personnel sur le thème « Savoir prendre une décision en dépassant ses peurs » pour en finir avec la crainte de ne pas arriver à trancher, la fameuse liste avec deux colonnes : le pour/le contre, les avantages/les inconvénients... avec des milliers de pensées contradictoires qui brouillent les choix. La coach propose de travailler ensemble pour trouver des clés et repartir avec des outils accessibles à tous et utilisables au quotidien. Compte tenu de la crise, l'accès à la salle sera limité à 12 personnes mais une retransmission est prévue en visioconférence.

Inscriptions :

pepiniere.capacites@grandperigueux.fr



INDUSTRIE

L'HORIZON S

LA RÉCENTE ANNULATION DES SALONS D'AUTOMNE-HIVER MARQUE L'INCERTITUDE POUR UNE FILIÈRE QUI ÉTAIT PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE AVANT LA CRISE SANITAIRE.

par Vincent ROUSSET

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) présentait à Paris le 3 septembre comme chaque année les chiffres clés de la filière française nautique. Avant la crise sanitaire, les chiffres clés de l'année 2019 confirment la progression de la filière française, composée de 5 600 entreprises pour 43 700 salariés (+ 2,1 %), qui réalise un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros, en hausse de 5 % par rapport à 2018. Cet été, les Français ont été au rendez-vous de la pratique nautique. Aidée par une météo particulièrement clémente, la saison estivale est jugée dans l'ensemble bonne par les professionnels, à l'exception notable des services associés à la grande plaisance (brokers, agents maritimes, aviateurs, etc.) et de la location de voiliers habitables dans les outre-mer et vers les destinations lointaines. « Une fois les contraintes de navigation et de circulation levées, nous avons observé que l'activité avait repris progressivement sur la quasi-totalité du littoral et en eaux intérieures. Les professionnels ont eu à répondre à une forte demande, essentiellement nationale, qui traduit une importante envie d'être sur l'eau, après une période de confinement particulièrement éprouvante », estime la FIN. La tendance globalement positive de la période estivale ne permettra toutefois pas aux entre-

prises de rattraper le retard lié au confinement. La FIN estime ainsi que la filière nautique subira une baisse de l'ordre de 15 à 30 % de son chiffre d'affaires pour 2020 selon les métiers qui sont plus ou moins impactés par la crise. La récession annoncée des marchés de l'Europe notamment la zone méditerranéenne et des États-Unis va en outre handicaper l'industrie nautique qui exporte sa production à 75 %.

Contrairement aux industries où la majeure partie des ventes est réalisée au sein de magasins, concessions ou par voie dématérialisée, les principaux salons nautiques français sont des rendez-vous incontournables qui agissent comme des places d'affaires, où se traite l'essentiel des commandes, mais aussi comme des instruments de mesure de l'état du marché. « L'annulation des salons d'automne prive aujourd'hui les entreprises de repères essentiels. Au-delà de l'incapacité pour les entreprises à rattraper les ventes d'automne, l'industrie nautique, sans ses deux premiers salons, regarde son avenir avec inquiétude. Si nous comprenons les motifs qui ont conduit les organisateurs

de La Rochelle à devoir annuler leur salon, le salon de Cannes aurait pu, lui, être maintenu », indique-t-on du côté de la FIN.

90% des exposants de la précédente édition du salon nautique de Paris ont confirmé leur souhait de participer au salon cet

« L'ANNULATION DES SALONS D'AUTOMNE PRIVE AUJOURD'HUI LES ENTREPRISES DE REPÈRES ESSENTIELS »

NAUTIQUE ASSOMBRIT



hiver. La FIN et sa filiale, Nautic Festival SA, préparent actuellement l'organisation d'un salon qui devrait reposer sur trois univers : Voile, Territoires et Destinations nautiques - Motonautisme - et enfin, Équipements. Cette segmentation permettrait de gérer les flux et d'assurer une jauge maximale de 5 000 personnes sur chacun des 3 sites du salon. « Nous faisons tout ce qui est possible pour maintenir l'édition 2020 du Nautic. Il rassemble en temps normal plus de 800 exposants et accueille 200 000 visiteurs. Nous devons revoir sa conception au regard des contraintes actuelles. Le mois de septembre sera déterminant, compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire en Île-de-France et des échanges que nous aurons avec les pouvoirs publics. L'État, au plus haut niveau, doit entendre que le Nautic est le socle de la relance de la filière nautique française. Comme nous nous y sommes engagés avant l'été, nous confirmerons sa tenue début octobre et en cas d'impossibilité, nous rembourserons évidemment les acomptes des exposants à 100 %. »

LE NAUTIC DE PARIS EN DÉCEMBRE S'IMPOSE, DANS CE CONTEXTE DE CRISE, COMME LE SOCLE DE RELANCE DE LA FILIÈRE NAUTIQUE FRANÇAISE : **LA DÉCISION SUR SON MAINTIEN SERA ANNONCÉE DÉBUT OCTOBRE**

NOUVELLE-AQUITAINE GALERIE DIGITALE POUR COMMUNICANTS

Plus que quelques jours pour concourir à la Galerie 7.5 ! Cocréée par l'Apacom Bordeaux et le club de la com de Toulouse, cette galerie digitale mettra en avant 5 productions « coup de cœur » du 12 octobre au 13 novembre prochain. Les deux organismes qui organisaient depuis 8 ans les Trophées de la com du Sud-Ouest ont eu cette idée originale. Ils ont voulu ainsi saluer les communicants du Sud-Ouest qui ont redoublé d'efforts pour délivrer des campagnes de communication originales et pertinentes, notamment dans le contexte de crise sanitaire. Elle s'adresse aux professionnels de la communication basés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie autour des principes de solidarité, engagement, adaptabilité et créativité. Les différentes campagnes seront présentées virtuellement au public qui pourra voter entre le 12 et le 13 novembre. Le 18 novembre, une conférence de clôture annoncera les 5 projets vainqueurs.

www.tropheesdelacom.so



NOUVELLE-AQUITAINE LE BOOM DES CAMPINGS- CARS

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, le marché de l'hébergement des campings-cars qui représente en France 35 % de l'activité de l'hôtellerie de plein air (27 millions de nuitées par an) a enregistré une forte progression en juillet et en août. Le réseau d'aires de camping-car, Camping-car Park, annonce ainsi une progression de 21 % de sa fréquentation par rapport à 2019 (411 000 nuitées), malgré la baisse de la fréquentation étrangère passée de 42 % des nuitées en 2019 à 33 % en 2020. Avec 89 118 nuitées, la Nouvelle Aquitaine domine le top 3 des régions préférées des campings-caristes, devant l'Occitanie et les Pays de la Loire. De son côté, le bordelais Yescapa affiche un été record sur sa plateforme de locations de campings-cars, vans et fourgons aménagés entre particuliers, avec 6 463 demandes de réservation dans la région par rapport à l'été dernier, soit une hausse de 56 %.

NOUVELLE-AQUITAINE SEMAINE COULEUR CAFÉ

Importateurs, torréfacteurs, baristas, coffee shops... Ils sont 30 acteurs néo-aquitains de la filière (sur plus de 300 en France), dont le torréfacteur *Le Bonifieur* à Saint-Paul-lès-Dax, à se mobiliser pour proposer au grand public des dégustations, animations, ateliers, initiations à la torréfaction, du 28 septembre au 30 octobre. L'opération « Les journées du café », pilotée par le Collectif café, marque du Comité français du café, sera placée en 2020 sous le signe du développement durable et de l'engagement, avec la Colombie en invitée d'honneur.



© Shutterstock

RELANCE CHARTRE PARTENARIALE RÉGIONALE

Accompagner les entreprises dans la reprise... C'est l'objectif de la charte partenariale régionale signée par Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et Alain Rousset, président du conseil régional, le 3 septembre, en présence des fédérations du bâtiment, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'hôtellerie-restauration et des chambres consulaires. Trois objectifs prioritaires y sont déclinés : une mobilisation pour préserver l'emploi et les compétences, accompagner la transition et la relance d'activité en sécurité en favorisant le dialogue social, et promouvoir la mise en œuvre d'un plan de transition et de reconstruction indispensable au redressement de l'économie, dans le respect du développement durable.



ENTREPRISE APPEL À PROJET LES AUDACIEUSES#3

La Ruche, réseau national d'incubateurs d'entreprises responsables, lance la troisième édition de son programme « Les Audacieuses, Nouvelle-Aquitaine », dédié aux femmes qui portent un projet à impact social ou environnemental dans la région. Les cinq lauréates bénéficieront d'un accompagnement de neuf mois, à partir du 4 novembre 2020, pour leur permettre de consolider et structurer leur projet afin notamment d'aller chercher leurs premiers clients. Au programme : un suivi mensuel individualisé par les équipes de l'incubateur bordelais, un programme de mentorat stratégique avec un entrepreneur expérimenté, un coaching personnalisé pour renforcer son leadership, plusieurs heures de conseil avec des experts métiers et trois séminaires de formations collectives à La Ruche Bordeaux.

Candidature jusqu'au 4 octobre sur
<https://la-ruche.net/les-audacieuses-nouvelle-aquitaine>



LOT-ET-GARONNE LES RENCONTRES CHALAND DE NÉRAC

Pour sa 13^e édition, qui se déroulera du 3 au 4 octobre, Les Rencontres Chaland de Nérac (47) ont pour invité d'honneur, l'auteur FLOC'H. Une importante rétrospective de son travail, « L'essence de la ligne claire », sera présentée à la Galerie des Tanneries du 3 octobre au 8 novembre. Au programme de cette nouvelle édition, qui aura pour fil rouge le cinéma avec une exposition dans la ville des affiches de Floc'h : des expositions, des rencontres d'auteurs, des Live, des avant-premières au cinéma *Le Margot* et des animations jeunesse. À noter : une journée jeunesse le vendredi 4 octobre de 10 h à 16 h 30 sur inscription bdnerac@gmail.com

CARNET

Frédéric DUBOSCQ a été élu président de Groupama Assurances Forêts (GAF), le 28 août. Sylviculteur, directeur général de l'entreprise bordelaise de services de soutien à l'exploitation forestière, Écoland, administrateur de la caisse locale d'Aquitaine depuis 2000, administrateur de GFA (Misso) depuis 2012 et vice-président depuis 2019, il succède à Yves LESGOURGUES, atteint par la limite d'âge, fixée à 65 ans par Groupama dans le cadre de sa remutualisation en 2018.



Le vice-amiral d'escadre **Olivier LEBAS** succède au vice-amiral d'escadre **Jean-Louis LOZIER** aux fonctions de préfet maritime de l'Atlantique et commandant de la zone et de l'arrondissement maritimes Atlantique. Sa zone de responsabilité s'étend du Mont Saint-Michel à la frontière espagnole avec près de 2 500 kilomètres de côtes.



DORDOGNE LE FOIE GRAS EST AUSSI UN PATRIMOINE

Pour la première fois, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le week-end des 19 et 20 septembre, les professionnels de la filière foie gras réunis au sein du CIFOG organisent des journées portes ouvertes chez une cinquantaine de producteurs en France. La Chambre d'agriculture de Dordogne est partenaire de cette opération qui permettra de tout savoir sur cet incontournable emblème du patrimoine culturel et gastronomique français. Sept exploitations périgourdines ouvrent leurs portes au public à cette occasion : les consommateurs pourront découvrir les réalités de la filière, ses modes d'élevage et de production dans les exploitations, avec des rencontres et des dégustations. La liste des fermes participantes est à retrouver sur le site patrimoine-foiegras.fr

24. DORDOGNE

Par ASSP en date du 30/07/2020, il a été constitué une SARL dénommée : **COLORIVAL** Siège social : Verneuil 24530 CHAMPAGNAC-DE-BELAIR Capital : 1000 € Objet social : Commerce de gros de fournitures et équipement de matériel industriel divers Gérance : M Fabrice VALEGEAS demeurant Verneuil 24530 CHAMPAGNAC-DE-BELAIR Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE02992

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Pierre CAPGRAS, Notaire à PORT SAINTE MARIE, le 8 septembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "**HARMONIE**", siège social : BERGERAC (24100), 11 avenue du 108ème R.l..

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BERGERAC.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : - Monsieur Duc-Phat TRAN, demandeur d'emploi, demeurant à SAINT JEAN DE BRAYE (45800), 33 avenue Pierre et Marie Curie. - Mademoiselle Nathalie Yvette Madeleine GRESPIER, conseillère d'orientation, demeurant à SAINT JEAN DE BRAYE (45800), 33 avenue Pierre et Marie Curie.
20VE03006

Par ASSP en date du 01/09/2020 il a été constitué une EURL dénommée : **AMMEJOY** Siège social : Le Mas 24700 SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET Capital : 50 € Objet social : conciergerie, service à la personne, gestion immobilier Gérance : Mme Ophélie Batut Osiow demeurant Le Mas 24700 SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE03022

PRAQUIN et Associés, Notaires associés à SARTROUVILLE (78500),
1 rue de la Féculerie,

Suivant acte reçu par Me BONNIN, notaire à SARTROUVILLE le 10/09/2020, il a été constitué la société suivante : Dénomination : **SCI LILAS** Forme : SCI Capital Social : 925.000 Siège Social : Le Clos Vallis, Chemin de Peyrignac - 24200 SARLAT LA CANEDA Objet Social : L'acquisition, la gestion, l'administration de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. Durée : 99 ans Gérante : Mme Claude LEROUX-BOUVET 127 rue Gabriel Péri - 78420 CARRIERES SUR SEINE Cession de parts sociales agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS de BERGERAC
20VE03045

Par ASSP en date du 10/09/2020 il a été constitué une SCI dénommée : **SCI NOUR** Siège social : 4 RUE ARTHUR RIMBAUD 24750 CHAMPCEVINEL Capital : 100 € Objet social : activité immobilière Gérance : M NOUR-DINE Rachid demeurant 4 RUE ARTHUR RIMBAUD 24750 CHAMPCEVINEL ; M NOUR-DINE Faride demeurant 42 RUE FELIX FAURE 44000 NANTES Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE03041

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **CHRISTALAN**
Siège social : 19 route d'Obenheim, 24480 CADOUIN

Objet social : l'acquisition de tout immeuble bâti ou non, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Capital social : 1 000 euros

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Monsieur Alain DELAVAU, Demeurant 19 rue d'Obenheim, 24480 CADOUIN, De nationalité française,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis, La Gérance
20VE03037

WALABY CYCLETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Siège social : 31 Zone du
Ponteix, Boulazac - 24750
BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 11/09/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination : **WALABY CYCLETTE**
Siège social : 31 Zone du Ponteix, Boulazac - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Objet social : L'achat, la vente, la location, la réparation et l'entretien de cycles et de tous produits liés directement ou indirectement au cyclisme,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 €

Gérance : M. Sébastien NIGON, 13 rue de l'Algérie 33500 LIBOURNE

Immatriculation de la Société au RCS de PÉRIGUEUX

Pour avis

La Gérance
20VE03068

Par ASSP du 14/08/2020, il a été constitué la SCI dénommée **MC2 IMMO**. Siège social : le fraysse 24290 Valojoux. Capital : 1000€. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : Mme CHARLOTTE GRELIER, le fraysse 24290 Valojoux. ; M. MAXIME DUPUY, le fraysse 24290 Valojoux. Cessions soumises à agrément. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE02775

TOUT UN ROMAN SCI au capital de 500 € Siège social : 17 rue du Port 33260 LA TESTE-DE-BUCH RCS BORDEAUX 817942204 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au Chemin du Ratz 24200 SARLAT-LA-CANEDA à compter du 01/09/2020. Durée : 99 ans. Objet : acquisition et mise en valeur de tout immeuble. Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de BERGERAC.
20VE02997

SPERONE
Société civile immobilière au
capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Lot les Hauts
de Saint Méard
24600 ST MEARD DE DRONE
843 786 849 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Catherine ARNAL, demeurant 13 Lot les Hauts de Saint Méard - 24600 ST MEARD DE DRONE, pour une durée illimitée et ce à compter du 29 juin 2020.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX.

Pour avis La Gérance
20VE03001

EDITIONS EX NIHILO SARL au capital de 6000 € Siège social : 1 Pl du Mal T D Argenlieu 33980 AUDENGE RCS BORDEAUX 531533347 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au Chemin du Ratz 24200 SARLAT-LA-CANEDA à compter du 01/09/2020 Gérance : M Waszak Nicolas demeurant Chemin du Ratz 24200 SARLAT-LA-CANEDA. Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de BERGERAC.
20VE02987

LEADER DORDOGNE DISTRIBUTION SARL

au capital de 786.500 €

Siège social :
Centre Commercial la Pagesie
24290 MONTIGNAC
452 583 727 R.C.S. Perigueux

- Suivant décisions du 22/01/2020, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Antoine FERREIRA MARTINS de ses fonctions de Gérant. Et, a nommé en qualité de Co-gérants M. Bruno YECHE, 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE et M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES.

- Suivant décisions du 09/07/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social Route de l'Abbé Breuil - RD 704, 24200 SARLAT LA CANEDA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Représentant légal : M. FERREIRA MARTINS Antoine, 2 rue Troyons 92310 SEVRES.

Mentions en seront faites au RCS de PÉRIGUEUX et de BERGERAC
20VE02995

PANDA JONES SAS au capital de 5 000 € 56 route de Marville - 24130 PRIGONRIEUX RCS Bergerac 881 037 840 Le 10 juillet 2020 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 7 allée de Chartres - 33000 BORDEAUX. La société sera radiée du RCS de Bergerac et immatriculée au RCS de Bordeaux.
20VE03034

**LA VIE
ECONOMIQUE**
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ECONOMIQUES

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 34 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

le 10.06.2020, l'âge de la sas lynxis asset management, 8rt de combe noire 24100 creysse, capital 5000€, rcs bergerac 883154437, décide de supprimer à l'objet social les activités suivantes: gestion immobilière et décide d'ajouter à l'objet social les activités secondaires suivantes: courtage en opération de banque et services de pmt et courtier d'assurance ou reassurance. rcs bergerac
20VE02791


SCE PERIGORD
Société par actions simplifiées
au capital de 15 000 euros
Siège social : La Fournerie Nord
24220VEZAC
RCS BERGERAC 792 114 720

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 juin 2020 de la Société SCE PERIGORD, SAS au capital de 15 000 euros, dont le siège social est situé à La Fournerie Nord 24200 VEZAC, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 792 114 720, il a été décidé:

De prendre acte que la Société AVENIR EXPERTISE a démissionné de ses fonctions de directeur général de la Société à la date du 30 juin 2020. La Société GBR EXPERTISE ET AUDIT, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé à 170 Rue de Poulainville 80000 AMIENS, immatriculée au RCS d'Amiens sous le numéro 828 791 327, est nommée nouveau directeur général de la Société SCE PERIGORD. Le mandat de directeur général de Monsieur LUNARDELLI Pascal, demeurant 9 Rue Georges Vacher 24000 PERIGUEUX, est maintenu. Il a été décidé de supprimer de l'article 16 des statuts les noms des directeurs généraux.

Mention sera faite au RCS de : BERGERAC.

Pour avis,
20VE03004

 Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DU BREIL
Société Civile de Moyens au capital de 609,80 Euros
Siège social LA FORCE (24130)
4 rue du Temple
RCS BERGERAC 324 549 807

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 mars 2020, les associés ont décidé de préciser que le terme de la société, par suite des prorogations tacites, sera fixé au 20 mai 2081.

L'article 5 des statuts sera corrélativement modifié.

Dépôt au RCS de BERGERAC.
Pour avis, Le notaire
20VE03023

Société Nouvelle de Conservation et de Restauration Archeologique - SN SOGRA Société par action simplifiée au capital de 451 440 €. Siège Social : ZAE de Saltgourde, Avenue du Château 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE 378 906 432 F.C.S. PERIGUEUX Par décisions de l'associé unique du 7 septembre 2020, Monsieur Nicolas Chupin demeurant 116, avenue de la République - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois, a été nommé Président de la société à compter du 7 septembre 2020 pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Dominique Niel, démissionnaire. Il a été décidé de ne pas nommer de nouveau directeur général en remplacement de Nicolas Chupin, devenu Président.
20VE03033

le 31.03.2020, l'associé unique de la sasu rem24.30av de la préhistoire 24620 les ezyies de tayac sireuil, capital 5000€, rcs bergerac 830469755, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette même date. rad bergerac
20VE02784

SARL L.T.B. MACONNERIE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au Capital de 18 000,00 €
Siège social : Rue du Passadour
24320 LA TOUR BLANCHE - CERCLES
RCS PERIGUEUX 828 066 407

Suivant décision collective des associés en date du 31 Août 2020 il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Richard BRESSON, demeurant La Roche 24 320 La Tour Blanche - Cercles, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Radiation du RCS de Périgueux

20VE03015

SOJEC SELAS
18 Bd. Edouard Lachaud - 19100 BRIVE
Tel. 05.55.23.11.32

VITRAC DELJARRIC
S.A.R.L. en liquidation
au capital de 7.622,45 €
CONDAT SUR VEZERE (24570)
RCS PERIGUEUX 334 819 448

L'assemblée générale extraordinaire en date du 10/09/2020 a approuvé les comptes définitifs de liquidation amiable arrêtés au 31/08/2020, donné quitus de sa gestion à Monsieur Gérard VITRAC, demeurant à CONDAT SUR VEZERE (24570) Ladouch, liquidateur, et décharge de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation amiable à la date de l'assemblée. La radiation sera demandée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, Le Liquidateur
20VE03069

WORKSHOP NEUVIC
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 600 EUROS
2 PLACE EUGENE LE ROY
24190 NEUVIC
845 355 205 RCS PERIGUEUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 31 août 2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 août 2020 de la société WORKSHOP NEUVIC.


Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

20VE03061

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

TMR. EURL au capital de 1.000€. Siège social : 114, rue du Grand Cordon - 24230 Saint Antoine de Breuilh. RCS Bergerac 802 783 621. Le 31/12/2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/12/2017. Radiation au RCS de Bergerac.
20VE03024

 Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Serge ALLORY, Notaire Associé à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 31 août 2020, enregistré à PERIGUEUX, le 4 septembre 2020, dossier 2020 00029547, référence 2404P01 2020 N 01153 a été cédé un fonds de commerce par Monsieur Damien AMBLARD, commerçant, demeurant à SAINT-AMAND-DEVERGOT (24380) La Belaudie. Né à PERIGUEUX (24000) le 4 janvier 1985. Célibataire. Ayant conclu avec Madame Célia MOLINIER un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 6 janvier 2016, enregistré à la mairie de PERIGUEUX le 6 janvier 2016.

A :


La Société dénommée **BISTROT DE LA HALLE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à VERGOT (24380), 1 place de la Halle, identifiée au SIREN sous le numéro 884381765 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de bar, snack, jeux PMU sis à VERGOT (24380), Place de La Halle, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA CHAUMIERE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le numéro 810563346.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude de Maître Serge ALLORY ou domicile a été élu à cet effet.

Le notaire,
20VE03052

 Anne DOUCET - Guillaume ROQUES - NOTAIRES
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
27 Rue Gambetta 24000 PERIGUEUX
E-mail : lp24@notaires.fr
Site internet : www.notaires-latour.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Benoît PELLISSON, Notaire à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, le 21 août 2020, enregistré à PERIGUEUX, le 3 septembre 2020, 2014P01N01137, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Hervé TRUCHASSOUT, boulanger, époux de Madame Stéphanie MELAT-MOULINIS, demeurant à COULOUNIEUX-CHAMIERES (24660) impasse Les Crouchoux.

Né à PERIGUEUX (24000), le 12 novembre 1970.

A :

La Société dénommée **FAURE M & C**, Société par actions simplifiée au capital de 25.000,00 €, dont le siège est à PERIGUEUX (24000), 58 B rue du Président Wilson et 2 Rue Thiers, identifiée au SIREN sous le numéro 885338830 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE-VIENNOISERIE-LIQUEURS sis à PERIGUEUX à l'angle de la rue du Président Wilson et du 2 rue Thiers, lui appartenant, connu sous le nom commercial BOULANGERIE DES QUETRE CHEMINS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le numéro 439998832.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT TRENTE MILLE EUROS (230 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT EUROS (204 920,00 EUR),

- au matériel pour VINGT-CINQ MILLE QUATRE-VINGTS EUROS (25 080,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,
20VE03013

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME titulaire d'un Office Notarial à SALIGNAC-EYVIGUES (Dordogne), 1 Place d'Alsace, le 26 août 2020, enregistré à PERIGUEUX, le 7 septembre 2020, 2020 N 01166, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **FV2N**, Société à responsabilité limitée au capital de 150 €, dont le siège est à PROISSANS (24200). Au puits Gourmand Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 840396394 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A :

La Société dénommée **L'INCREDIPE**, Société par actions simplifiée au capital de 5000 €, dont le siège est à PROISSANS (24200). La Plaine de la Roussie, identifiée au SIREN sous le numéro 885333096 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Un fonds de commerce de RESTAURANT, BAR, LICENCE IV, PLATS A EMPORTER, TRAITEUR, DÉPÔT DE PAIN sis à PROISSANS (24200), Le Bourg, lui appartenant, connu sous le nom commercial "AU Puits GOURMAND", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC, sous le numéro 840396394.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR),

- au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Maître Bertrand GUILLAUME
20VE03028

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Sireyjol, CRPCEN : 24062, le 1er septembre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par :

Monsieur Michel **BARBARIN**, retraité, et Madame Jeannine **LACOTTE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LA COQUILLE (24450) 101 route de Limoges Raty Nord Ouest.

Monsieur est né à LA COQUILLE (24450) le 3 mars 1951.

Madame est née à SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) le 6 mai 1952.

Mariés à la mairie de SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) le 19 août 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le notaire,
20VE03002

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Sireyjol, CRPCEN : 24062, le 8 septembre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par :

Monsieur Hubert Claude **VERSA-VEAUD**, entrepreneur de travaux publics en retraite, et Madame Marie Paule **ADAM**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à VILLARS (24530) Le Cluzeau.

Monsieur est né à PERIGUEUX (24000) le 23 juillet 1948,

Madame est née à SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) le 4 avril 1947.

Mariés à la mairie de SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) le 6 janvier 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,
20VE03018

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

07 85 39 64 49

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 février 2016, Monsieur Jacques Georges Raymond MICHEL, en son vivant Retraité, demeurant à EXCIDEUIL (24160), 2 allée André Maurois EHPAD du C.H. d'EXCIDEUIL.

Né à BEAUVAIS (60000), le 16 avril 1932.

Veuf de Madame Méline Alice LAVAUD et non remarié.

Décédé à EXCIDEUIL (24160), le 14 décembre 2019.

A consenti 2 legs universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benoît PELISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Jean-René LATOUR et Benoît PELISSON", titulaire d'un Office Notarial à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, le 8 septembre 2020, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, référence CRPCEN : 24001, dans le mois suivant la réception par greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de la copie authentique du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

20VE03020



LES NOTAIRES DU
PERIGORD VERT
Me Nathanaëlle STUHLER
24360 PIEGUT PLUVIERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 7 janvier 2020, Madame Marcelle DU-BOIS, en son vivant retraitée, demeurant à NONTRON (24300) Née à SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE (24300), le 22 décembre 1934. Décédée à NONTRON (24300) (FRANCE), le 15 décembre 2019.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathanaëlle STUHLER, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 18 août 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été déposée au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Périgueux (24), reçue le 27 août 2020. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathanaëlle STUHLER, notaire à PIEGUT PLUVIERS, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire
20VE03051

ABONNEZ VOUS

47. LOT-ET-GARONNE

SAFER NOUVELLE AQUITAINE Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Commune de BOURELENS : 2 ha 86 a 40 ca

- Foun basse: C - Lasgarisses: D - Paraf: C (avec bâtiments)

Commune de CLERMONT-DESSOUS : 6 ha 28 a 52 ca

- France: D (avec bâtiments)

Commune de ENGAYRAC : 1 ha 17 a 29 ca

- Larivière: WH (avec bâtiments)

Commune de SAINT-MAURIN : 83 ha 38 a 04 ca

- Belet bas: A - Bosc grand: A - Combe de laie: A (avec bâtiments) - Dourde: A - Foun blanche: A - Grin: C (avec bâtiments) - La foun: A - Labrau: A - Lacapelle: A - Landiotte: A - Le rocal: A (avec bâtiments) - Lou masclé: B - Margaridou: G - Plaine de belet: A - Pouteau: A - Ritou: A (avec bâtiments) - Rocal: G - Tourn: A (avec bâtiments) - Vallon de roumiguieres: A (avec bâtiments)

Commune de SENESTIS : 8 ha 11 a 24 ca

- Bique: ZK - Lagrange: ZK (avec bâtiments)

Commune de SOUMENSAC : 70 ha

27 a 12 ca

- Au tuquet: B (avec bâtiments) - Au vignoble: B - Bouillaguet: B (avec bâtiments) - Galleveuses: B - Gangoulege: B - Gassac: B - Grange neuve: B (avec bâtiments) - Jartre: B - Las places: B (avec bâtiments) - Moulin jabot: B - Rouge: B (avec bâtiments)

Commune de THEZAC : 93 ha 03 a 09 ca

- Bouygues basses: A - Caminel: B - Clots de reillou: B - Combe escure: A (avec bâtiments) - Cote de reillou: B - Cote du verger: B (avec bâtiments) - Ladaue: B - Ladaue sud: C - Lagaffe: B (avec bâtiments) - Malcoussel: B - Miret: C - Pech bourrel: A - Souleillanes: B (avec bâtiments) - Tertre de ladaue: C - Tertre de larive: C - Verger: B (avec bâtiments)

Commune de VIRAZEIL : 14 ha 15 a 30 ca

- Lagazelle: C - Lescure: C (sans bâtiment)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> au plus tard le **30/09/2020** à la Safer Nouvelle-Aquitaine, 271, Rue de Péchabout 47008 Agen Cedex, Tél.: 05 53 95 19 19, e-mail : ac47@saferna.fr, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

20300755

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08 septembre 2020 à VILLE-NEUVE SUR LOT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **EURL «RODRIGUES DA FONSECA MARCO»**,

Enseigne : « Eurl R.D.M. »,

Forme sociale : Société Unipersonnelle à responsabilité limitée,

Siège social : Lieu dit Labrugne - Route du Rogas 47110 SAINTE IVRADE SUR LOT

Objet social : Tous travaux de Plomberie Chauffage Climatisation

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1000 EUROS

Gérance : Monsieur Marco DA FONSECA RODRIGUES, demeurant à Lieu dit Labrugne - Route du Rogas 47110 SAINTE IVRADE SUR LOT,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

La Gérance
20VE03012

Par acte SSP du 08/07/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée:

SERVICE-PLUS

Siège social: la cote de bernard 47160 DAMAZAN

Capital: 200 €

Objet: Prestations de services aux entreprises et aux particuliers (conduite d'engins et tous véhicules) - Vente de pièces détachées automobile - Vente de véhicules neufs et occasions.

Président: M. SERENA Lionel la cote de bernard 47160 DAMAZAN

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AGEN
20VE03050



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **SCI JR BARLETE**

Forme : Société civile

Capital social : MILLE Euros, divisé en DEUX CENTS parts de DIX Euros chacune, constituées exclusivement d'apports en numéraire.

Siège : 3, Impasse Barthayres - 47550 BOE

Objet : L'acquisition et la construction de tous biens immobiliers ou mobiliers, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit. L'acquisition et la gestion de parts de sociétés à objet immobilier. L'administration et la gestion du patrimoine social.

Durée : Soixante années à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Gérant : Monsieur Julien ROSSON, demeurant à 47550 BOE - 3, Impasse Barthayres.

Cession de parts à des tiers : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.
20VE03049

Par ASSP en date du 08/09/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **NPM RELAIS** Siège social : Avenue Du Midi 47000 AGEN Capital : 1000 € Objet social : Vente sur catalogue Président : M FRANCOIS JEROME demeurant 9 Chemin des Cigareaux 31490 BRAX élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.
20VE03038



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC**
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN le 17 janvier 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **DREAMBO**

Siège social : 565, chemin de Gamet, 47240 BON ENCONTRE

Objet social : La location meublée ou non meublée de tous biens immobiliers, la création, l'acquisition, la vente, l'exploitation, la prise ou la mise en gérance libre de tous fonds de commerce de Loueur en meuble professionnel, la constitution d'un patrimoine immobiliers situés en France et à l'étranger, la gestion de ce patrimoine et notamment la rénovation, l'aménagement, la décoration, la reconstruction et la construction de nouveaux bâtiments sur l'immobilier existant, en qualité de donneur d'ordre.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérant : Monsieur Cyril BONNIN, demeurant 565, chemin de Gamet – 47240 BON ENCONTRE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis, Le Gérant
20VE03031



LEGIGARONNE

Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **SEB ENERGIE**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : Deux mille Euros divisé en Deux cents actions de Dix Euros chacune.

Siège : ZI Jean Malèze – 6685, rue Lavoisier – 47240 BON-ENCONTRE

OBJET : En France et à l'étranger : la conception, la réalisation, la vente, la mise en place et l'exploitation de panneaux photovoltaïques.

Durée : Cinquante ans, à compter de la date d'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer dès que, lors de l'assemblée, il justifie d'être titulaire sur les registres de la société d'au moins une action.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée, et chaque action donne droit à une voix.

Clauses restreignant la libre disposition des actions

Agrement :

1°) La cession et/ou la transmission des actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

2°) Les dispositions qui précèdent sont applicables également aux adjudications publiques en vertu d'une ordonnance de justice ou autrement.

3°) Elles s'appliquent de la même façon, dans le cas d'augmentation de capital, à la cession des droits de souscription.

Président : Monsieur Sébastien MASINI, demeurant à 47240 BON-ENCONTRE, 610, Route de Pécau.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.
20VE03035



Aux termes d'un acte sous seing privé en date à FOULAYRONNES (47), du 07/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière ;
Dénomination sociale : **DOMAINES D'OKA** ;
Siège social : 16 rue des Pyrénées, 47510 FOULAYRONNES ;
Objet social : l'acquisition, la gestion, la mise en valeur, la transformation, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous droits immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;
Gérance : M. Hugo LAGUENS et Mme Valentine DOMENGES, demeurant ensemble 16 rue des Pyrénées, 47510 FOULAYRONNES ;
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés. Immatriculation de la Société au RCS d'AGEN. Pour avis
20VE03007

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date au PASSAGE D'AGEN du 08/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Exploitation Agricole A Responsabilité d'AGNELIS

Forme sociale : E.A.R.L.

Siège social : AGNELIS – MONBUSQ, au PASSAGE D'AGEN (47520)

Objet social : Exercices d'activités agricoles conformément à l'article L. 311-1 du Code Rural

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 7 500 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Pascal JORET, demeurant AGNELIS – MONBUSQ, au PASSAGE D'AGEN (47520)

Clauses relatives aux cessions de parts : quelle que soit la qualité du cessionnaire, avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

La Gérance

20VE03078

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **AMB**

Objet : acquisition de tous immeubles bâtis ou on bâtis, l'administration et l'exploitation par la location ou autrement, des biens acquis, leur entretien, leur aménagement.

Siège social : Campagnac 47300 LE-DAT

Durée : 99 ans

Capital social : 500 €

Gérant-associé : Monsieur BOUIMAH Jaouad demeurant à Campagnac 47300 Lédât, nommé gérant pour une durée indéterminée. Associée : Madame BEN-ZAHRA, épouse BOUIMAH Soukaina demeurant à Campagnac 47300 Lédât

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Immatriculation : RCS d'AGEN
20VE03008

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 août 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : **FRANSKA BUTIKEN**

Siège Social : 14, rue Notre Dame 47140 PENNE-D'AGENAIS

Capital social : 1.000 €

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

Le négoce de vins et de produits du terroir, la vente à distance, le conseil et l'organisation d'événements.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..

Durée : 99 années

Gérants :

- M. Tommy ALEXSON, demeurant 14, rue Notre Dame, 47140 PENNE-D'AGENAIS, FRANCE.

- Mme Susanne ROOK ÉPOUSE ALEXSON, demeurant 14, rue Notre Dame, 47140 PENNE-D'AGENAIS, FRANCE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Agen.

Le Gérant.

20VE03036



Etude de Maîtres Pierre BOURLANGE et François SAINT-MEZARD,

Notaires associés à
CANCON (Lot et Garonne),
14 Rue de la République.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 20 août 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : **SCI MAISON SOREILLE**

Le siège social est fixé à : VILLE-NEUVE SUR LOT (47300) 64 Rue de Casseneuil.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

La société est constituée pour une durée de 99 années

Les apports sont en numéraires.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est Madame Khadija BOUZZAOUL, demeurant à JUVIGNAC (HERAULT) 3 rue de l'Ombrée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

Le notaire

20VE03011

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS LOUGNON ADRIAN MACONNERIE**

Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 8, Chemin de Barreau 47510 FOULAYRONNES

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune, libérées de la totalité de leur valeur nominale.

Objet : En France et dans tous pays, l'accomplissement des activités suivantes : Tous travaux de maçonnerie, Construction de piscines, développement des énergies nouvelles, installations sanitaires, terrassement, drainage et l'irrigation notamment en matière agricole. L'activité de location et dépôt de matériel, La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Agrement des cessions d'actions : Agrément requis pour toute cession d'action Agrément donné par les associés représentant au moins les 2/3 du capital social.

Président : M. LOUGNON Adrian Kevin né à MONT DE MARSAN le 3 juin 1990 demeurant 8 chemin de Barreau 47510 FOULAYRONNES

RCS AGEN.

Pour avis Le Président

20VE02994

AVENIR SOLAIRE NOE Société par Actions Simplifiée au capital de 186.000 € ZAC des Champs de Lescaze - 47.310 Roquefort 810 310 177 RCS AGEN

Suivant décision du 25 05 20 et conformément à l'art L225-248 Code com. il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.
20VE03009

SAS TRANSPORT MARQUILLO Société par actions simplifiée Au capital de 13 500 € Lauquet – 2490 route de Cahors - 47480 BAJAMONT RCS AGEN 514 104 199

Aux termes d'un acte unanime des Associés en date du 21 août 2020 les associés ont décidé de modifier l'objet social à compter de ce jour comme suit : La société a pour objet en France et à l'étranger les activités suivantes : transport de marchandises au moyen de véhicules d'un poids maximum de 3T500, déménagements et transport de personnes au moyen de véhicules de 9 places maximum conducteur compris. Et généralement toutes opérations immobilières, mobilières, financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus.

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Le Président, Didier Marquillo

20VE03080

**SARL AMETS POLITA
ROYAL KIDS**
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 6496 rue de
Redon
47240 BON ENCONTRE
524 327 723 RCS AGEN

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 31/08/2020, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Nicolas DELFAUT, 6 rue Charles Charrié, 47310 SÉRIGNAC-SUR-GARONNE en remplacement de M. Jean-Sébastien PLAZA, 465 Avenue Michel Serres, maison n°5, 47000 AGEN à compter du 31/08/2020.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de AGEN.
20VE02999



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC**
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société **TRANSPORTS MARCOT**, société par actions simplifiée au capital de 760 000 euros dont le siège social est sis Marché d'intérêt national, 47000 AGEN, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 313 257 552 RCS AGEN, en date du 25 juin 2020, il résulte que :

- la société PRIM@EVER SERVICES, Société par actions simplifiée au capital de 1 006 400 euros ayant son siège social sis Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 612 750 117 RCS AGEN, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société SOCIÉTÉ AGENAISE DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENTS ROUTIERS - SATAR.

- la société SOCIÉTÉ AGENAISE DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENTS ROUTIERS - SATAR, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros, ayant son siège social Marché d'intérêt national, 47550 BOE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 026 320 093 RCS AGEN a été nommée en qualité de Directeur général.

- du certificat en date du 25/06/2020, certifié exact par le Commissaire aux Comptes de la Société, constatant l'état des créances liquides et exigibles sur la Société, que le capital social a été augmenté d'un montant de 300.000 euros par émission de 375 actions nouvelles de numéraire, et porté de 760 000 euros à 1.060.000 euros. En conséquence, l'article des statuts a été modifié.

Ancienne mention : sept cent soixante mille (760.000) euros

Nouvelle mention : million soixante mille (1.060.000) euros.

Pour avis, Le Président
20VE02996

HOPALE SARL au capital de 1500 €
Siège social : rue beausoleil 47500 MON-SEMPRON-LIBOS RCS AGEN 818799496
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2 avenue de l'usine 47500 FUMEL à compter du 01/08/2020, d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Vente et consommation sur place de toutes boissons de 1er et 3ème catégorie, fabrication d'autres boissons non alcoolisées, achat de bières de fabrication artisanale pour revente, vente de marchandises promotionnelles liées à l'activité de fabrication de bière, vente de produits alimentaires et non alimentaires, petite restauration sur place et à emporter, vente de matières premières et équipements, organisation d'événements liés à l'activité, location de matériel, atelier de brassage, réception de groupes, ainsi que toutes activités annexes et connexes ou complémentaires se rattachant directement ou indirectement à l'activité principale. Modification au RCS de AGEN.
20VE03003

Monsieur **Éric MENIER**, de nationalité française, né le 04/12/1978 à PARIS, demeurant 36 rue Simone de Beauvoir 33600 PESSAC, gérant habilité à engager la société, informe qu'aux termes d'une délibération en date du 23/06/2020, l'AGE d'**EMDG SARL**, SARL au capital de 80.000 €, siège social 36 rue Simone de Beauvoir 33600 PESSAC, RCS BORDEAUX 833 636 574, a décidé de transférer le siège social du 36 rue Simone de Beauvoir - 33600 PESSAC à Zac de Fabas, 47550 BOE à compter de cette date. La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AGEN. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

20VE03044

**MAINTENANCE
CHAUDRONNERIE
TUYAUTERIE
MARMANDAISE
M.C.T.M.**
S.A.S. au capital de 240 000 euros
Route de Bordeaux
47200 MARMANDE
334 874 385 RCS AGEN

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 28/08/2020, il résulte que les mandats de commissariats aux comptes, de la société SP COMMISSARIATS AUX COMPTES, titulaires et d'AUDIT CONSEIL EXPERTISE, suppléments, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Mention sera faite au RCS Agen Pour avis,
20VE03000

SOCECA
Société Civile Immobilière
Au capital de 17.003,75 Euros
Siège social : Chemin de
Redoul
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
390 922 458 RCS AGEN

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2020, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à la mise à disposition gratuite au profit de Monsieur Claude BOFFETY et / ou Madame Bénédicte BORRA, son épouse, jusqu'à leur décès, de tout bien immobilier appartenant à la société, et notamment de l'appartement 9C à BORDEAUX (Gironde), 53 Rue Tausia, et à titre exceptionnel, la vente du patrimoine social ».

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.
La Gérance.
20VE02993

ATN PLATFORMS
SAS au capital de 300.000 €
Siège social :
Lieu dit Bacqué Rue André
Thevet -ZI Guillaume Mon Amy
47400 FAUILLET
841 664 766 R.C.S. Agen

Suivant procès-verbal en date du 23 juillet 2020, l'associé unique statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera portée au registre du Commerce d'AGEN.

Pour Avis
20VE03057

L.I.S. DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 17 Avenue Jean-
Claude Cayrel
47300 VILLENEUVE SUR LOT
819 332 123 RCS AGEN

Par décision du 31/08/2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 01/09/2020, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 4 000 euros, divisé en 400 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Monsieur Sylvain MADERA, Président et Monsieur Pierre MADERA Directeur Général.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, le gérant est : Monsieur Sylvain MADERA demeurant 17 avenue Jean-Claude CAYREL, 47300v VILLENEUVE SUR LOT,

Pour avis
20VE03039

"FROID & SERVICES AQUITAINE"
Société par Actions Simplifiée au
capital de 500.000 €
Siège social :
ESTILLAC (47310) — 13 Route
Mestre Marty
340 824 416 RCS AGEN

Aux termes d'une AGO en date du 07/09/2020, il a été décidé de ne pas nommer de nouveau Directeur Général en remplacement de Mr Damien FAVREAU, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
20VE03005

JRK INVEST
Société À Responsabilité
Limitée au capital de 440 000.00
€

Siège social : 27 RUE
GEORGES BARRES
IMMEUBLE ALLIANCE - ZI
NORD
33300 BORDEAUX
827 949 272 RCS BORDEAUX

NOMINATION CAC

En date du 15/07/2020, l'AGO a décidé de nommer, en qualité de CAC titulaire, la société PH. MANEY & ASSOCIES, sise 1 Rue Louis Lagorgette, Immeuble AALTA à CENON (GIRONDE), 410 258 537 RCS de BORDEAUX conformément aux dispositions légales.

Il n'est pas nommé de commissaire suppléant en application de la loi Sapin II.

Modification au RCS de BORDEAUX.
20VE03040

SARL AMBONATI FRERES
SARL au capital de 1 026 000 €
Siège social : ZAE La
Confluence - 47160 DAMAZAN
378 744 643 RCS AGEN

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28/11/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 1 249 516 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de AGEN.
20VE03048



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC**
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2020, la Présidente de la société PHM MANAGEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros, ayant son siège social sis Lieu-dit Payrol - 4, rue Pierre Mendès France - 47550 BOE, immatriculée sous le numéro 840 168 231 RCS AGEN :

- a pris acte de la démission de Messieurs Gildas ABRIAL et Jean-Thomas MONLEON de leur mandat de Directeur Général Délégué au 1er septembre 2020, et a décidé de ne pas les remplacer ;

- a nommé Monsieur Gildas ABRIAL, demeurant 93, rue Gambetta - 47520 LE PASSAGE et Monsieur Jean-Thomas MONLEON, demeurant Chemin de Lessournat - 47310 MOIRAX, en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du 1er septembre 2020.

Pour avis
Le Président
20VE03056

GA FIBRE
SARL à associé unique au capital
de 2.000 €
Siège : 1615 RUE DE LA GARE
47550 BOE
833759178 RCS de AGEN

Par décision de l'associé unique du 15/03/2020, il a été décidé :

- de la transformation de la SARL à associé unique en SASU, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. M. GHAZARIAN Arsen 8 rue François Lévêque résidence emilie counord 33300 BORDEAUX a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigé par M. GHAZARIAN Arsen 8 rue François Lévêque résidence emilie counord 33300 BORDEAUX, en qualité de président.

- d'augmenter le capital social de 18.000 € par apport en incorporation de réserve, le portant ainsi à 20.000 €

- d'étendre l'objet social à : Le tirage de câbles et fibre optique; La mise en place de fibre, soudure et partage de fibre; Le génie civil.

Mention au RCS de AGEN
20VE03060

AMBONATI PVC
SAS au capital de 40 000 Euros
Siège social : ZAE la
Confluence - 47160 DAMAZAN
429 820 293 RCS AGEN

Aux termes de l'AG en date du 28/11/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 90 000 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'AGEN
20VE03059

**SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE
RECHERCHES STER**
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : ZAE La
Confluence - 47160 DAMAZAN
478 045 701 RCS AGEN

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28/11/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 50 000 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de AGEN.
20VE03058

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue
Fondaudège - CS 71900 - 33081
Bordeaux Cedex
SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication :
Guillaume **LALAU**
Directeur délégué :
Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef :
Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes :
Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ**

Secrétaire général des rédactions :
Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**,
Jennifer **WUNSCH**, Chantal
BOSSY, Nelly **BETAILLE** &
Suzanne **BOIREAU-TARTAROT**

Webmarketing et Community
Manager : Cyrielle **MORFEA**

Service Annonces légales :
Marie-Carole **BANEY**

Direction financière et
administrative :
Katia **DE STEFANO**

Service abonnement :
Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :
Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces
légales : Anthony **BLUTEAU**,
Franck **DUPERIÉ** & Christine
SABOURIN

Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ

Tél. 07 85 39 64 49
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - Parution le
mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Commission paritaire
n° 1022 | 182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,30 €

Abonnement 1 an : 34 €


Membre
RésoHbdoEco



G.F.A. DE GUERLOTS
Groupement Foncier Agricole
au capital de 92231,66 Euros
Siège social : Les Guerlots -
47330 DOUZAINS
RCS AGEN 413 597 477

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 31/12/2019, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement à compter du 31/12/2019 et sa liquidation amiable. Elle a désigné en qualité de liquidateur M. Jacques VERNIER demeurant 100 impasse Ahurtibehere 64122 URRUGNE en lui conférant les pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN. Pour avis, le Liquidateur
20VE03065

 **SCP ALBERTINI-HERAULT & BERGER**
Notaires associés
7800 Miramont de Guyenne

AVIS DE DISSOLUTION

Par assemblée en date du 07 août 2020, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société dénommée **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE A.D.C. LOGEMENT**, société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Capital social : 15.549,80 €.
Siège social : MIRAMONT DE GUYENNE (47800), 13 Bd Clémenceau.
Immatriculée auprès du RCS d'AGEN sous le n° 418 257 655.

Liquidateur de la société : Mme Marie France AUGERE. Le siège de la liquidation est fixé à MIRAMONT DE GUYENNE (47800), 13Bd Clémenceau.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, Le liquidateur
20VE03026

SOCIÉTÉ DULONG
Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
au capital de 128 057,17 €
Siège social : Route de
Bordeaux - 47600 NERAC
398 914 333 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 1er juin 2020 a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 1er juin 2020. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mr Jean-Michel DULONG demeurant Route de Bordeaux 47600 NERAC et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.
20VE03043

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE

UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURANT, BAR ET BAR À VINS AVEC LICENCE IV, ET TOUTES ACTIVITÉS CONNEXES

À : AGEN (47000)
RUE DU MIDI - ZAC AGEN SUD

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : contentieux.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
vendredi 2 octobre 2020 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

ARAUJO CONSTRUCTIONS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège: ZAC DE MALERE,
47480 PONT DU CASSE
Siège de liquidation :
ZAC DE MALERE
47480 PONT DU CASSE
428 249 486 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joaquim DE ARAUJO LOPES, demeurant 837 avenue de Stalingrad 47000 AGEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé ZAC DE MALÈRE 47480 PONT DU CASSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
20VE03073



PICARD MATHIAS
SARL Au capital de 1 000 €
Siège social : Lieu-Dit Le Pouy
47260 CASTELMORON / LOT
Siège de liquidation :
Lieu-dit Le Pouy
47260 CASTELMORON / LOT
812 438 588 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30/08/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/08/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Mathias PICARD, demeurant Lieu-dit Le Pouy 47260 CASTELMORON SUR LOT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Le Pouy 47260 CASTELMORON SUR LOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
20VE02998

AIDES AUX EMPLOYEURS

LES ENTREPRISES POUVANT BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION ET DES AIDES AUX EMPLOYEURS POUR LA PÉRIODE DE CONFINEMENT VIENNENT D'ÊTRE DÉFINIES.

Les mesures en faveur des employeurs affectés par la crise sanitaire de la Covid-19, issues de la troisième loi de finances rectificative pour 2020, attendaient la parution d'un décret pour être pleinement applicables.

Rappelons que ces mesures consistent en une exonération de cotisations sociales patronales, une aide au paiement des charges sociales et des remises partielles ou plans d'apurement de dettes.

Elles sont réservées aux entreprises des secteurs d'activité qui viennent d'être définis en se référant aux listes publiées en annexe du décret 2020-371 du 30 mars 2020.

Ce sont les 50 secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire en raison notamment de leur dépendance à l'accueil du public : tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, transport aérien, événementiel, etc. L'effectif est plafonné à 250 salariés. Ces secteurs sont les secteurs éligibles au fonds de solidarité.

L'exonération porte sur les charges patronales dues au titre de la période du 1^{er} février au 31 mai 2020.

SECTEURS DÉPENDANTS

Ce sont aussi 48 secteurs, dépendant des secteurs précédents et dont l'activité implique l'accueil du public.

Le bénéfice des mesures sociales est réservé aux entreprises de ces secteurs dépendant employant moins de 10 salariés et ayant subi une baisse significative de leur chiffre d'affaires.

La baisse de chiffre d'affaires est constatée sur la période d'emploi du 15 mars 2020 au 15 mai 2020.

L'importance de la baisse est calculée par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'année précédente (soit du 15 mars 2019 au 15 mai 2019).

La baisse de chiffre d'affaires ainsi constatée doit :

- soit être d'au moins 80 %,
 - soit représenter au moins 30 % du chiffre d'affaires de l'année 2019. Pour les entreprises créées entre le 1^{er} janvier et le 14 mars 2019, la baisse de 30 % est comparée au chiffre d'affaires réalisé depuis la création de l'entreprise et le 31 décembre 2019 et ramené sur 12 mois.
- L'exonération pour les entreprises de moins de 10 salariés porte sur les charges patronales dues pour la période d'emploi du 1^{er} février au 30 avril 2020.

Référence

Décret 2020-1103 du 1^{er} septembre 2020

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L.145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2020 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUILLET 2019	JUILLET 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,38	105,19	+ 0,8 %
INDICE HORS TABAC	103,91	104,44	+ 0,5 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
4 ^{ème} TRIMESTRE 2019	130,26	+ 0,95 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,92 %
2 ^{ème} TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,66 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,15 €	1 539,42 €

AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

HOMMAGE À UN PATRIMOINE VIVANT

UN SPÉCIAL « CAHIER DU PATRIMOINE » SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DU SECTEUR AÉRONAUTIQUE, SPATIAL ET DÉFENSE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS LE FESTIN. UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE QUI RETRACE UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE CE SECTEUR STRATÉGIQUE.

par Vincent ROUSSET

Depuis plusieurs années, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine – via le service du patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux – a engagé une étude du patrimoine industriel du secteur aéronautique-spatial-défense en Nouvelle-Aquitaine. Ce travail a permis de dégager les lignes de force d'une histoire fédératrice pour le nouveau territoire régional. Ainsi, de multiples atouts, géographiques, techniques et politiques expliquent l'implantation de cette industrie aérospatiale présente aujourd'hui de Châtelleraut (Safran, Thales) à Anglet (Dassault Aviation), en passant par Poitiers, la métropole bordelaise, ou Ussel (Constellium). Aujourd'hui achevée, cette étude fait l'objet d'une publication de synthèse – un beau livre savant – qui vient de paraître dans la collection nationale du ministère de la Culture des « Cahiers du Patrimoine ». Cet ouvrage a été rédigé par la responsable de l'étude, Laetitia Maison-Soulard, chercheur, docteur en histoire des sciences, service du patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux, Région Nouvelle-Aquitaine, et par Vincent Frigant, professeur d'économie à l'Université de Bordeaux, Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA, UMR CNRS 5113).

Il est préfacé par Alain Rousset, président du Conseil régional, et par l'actuel président du BAAS (Bordeaux Aquitaine Aéronautique & Spatial), Gilles Fonblanc, secrétaire général d'ArianeGroup, président d'Ariane-Group SAS. Il se propose de saisir la trajectoire d'une

industrie aérospatiale régionale, des pionniers à nos jours, en partant de l'étude des usines dont la pérennité est une des caractéristiques du secteur. Pour ce faire, une soixantaine de sites ont été visités et documentés (grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire et sites de la Direction générale de l'armement). Cette histoire de l'industrie aérospatiale néo-aquitaine fait donc la part belle aux lieux et à l'architecture depuis l'atelier des pionniers jusqu'à l'usine 4.0 en passant par les logements de fonction – la ville de Biscarrosse s'est développée par exemple avec le Centre d'essais des Landes. Le patrimoine immatériel, à travers les savoir-faire, est également évoqué. Le lancement officiel de cette publication, parue aux éditions Le Festin dans la collection nationale des Cahiers du Patrimoine, avait lieu le 14 septembre dans les locaux d'Aérocampus à Latresne (33), en présence d'Alain Rousset et des auteurs.

CETTE HISTOIRE FAIT LA PART BELLE AUX LIEUX ET À L'ARCHITECTURE DEPUIS L'ATELIER DES PIONNIERS JUSQU'À L'USINE 4.0